

vieux bouquins . . . un pauvre grabat bien dur . . . voilà le logis d'ailleurs assez vaste où il passa près de cinquante-huit ans sans se décourager !

Il fit, pendant plusieurs années, l'école à quelques enfants, mais son occupation ordinaire était de faire quelque ouvrage de menuiserie et de préparer des ingrédients pour remèdes, auxquels un grand nombre avait recours et qui, dans bien des cas, étaient efficaces. — Sa nourriture consistait presque invariablement en un morceau de lard cuit à la soupe aux pois, en pain et beaucoup de thé. Cette soupe aux pois était ordinairement si épaisse que la cueillère pouvait y tenir enfoncée, et faite le plus souvent en quantité suffisante pour la semaine : on peut juger si, en été surtout, elle devenait excellente. Une vieille, qui vit encore aujourd'hui, lui porta pendant trente ans cette ration. Jamais, pendant les cinquante-huit ans qu'il passa dans son triste ermitage, il ne voulut permettre à qui que ce soit d'y passer la nuit : il n'y eut que les derniers jours de sa courte maladie où quelques personnes se permirent de passer secrètement la nuit pour veiller sur les derniers soupirs d'un veillard presque centenaire.

Mr. Gagnon mourut le 9 juin, 1846, à l'âge de 94 ans six mois et trois jours, et fut enterré le lendemain par Mr. le Grand Vicaire Chauvin, alors curé de la paroisse. Il avait demandé dans son testament à être enterré dans une petite chapelle dédiée à Ste. Anne qu'il avait lui-même, lorsqu'il était curé, fait bâtir devant sa maison et sur le bord du chemin pour servir de reposoir à la procession de la Fête-Dieu; mais comme alors cette chapelle, qui n'existe plus, tombait en ruine, on ne crut pas devoir suivre sa volonté, et il fut enterré dans le cimetière.

Mr. Louis Lelièvre, ordonné prêtre le 12 Août, 1787, avait remplacé Mr. Gagnon au commencement de Septembre, 1788, et desservit la Baie St. Paul pendant quarante ans et trois mois, de sorte qu'il va nous introduire à l'histoire contemporaine de la paroisse, et les anciens parlent souvent de ce qui se faisait *du temps* de Mr. Lelièvre. — Ici je sais que ma tâche, comme historien, va devenir de plus en plus difficile : aussi vais-je me contenter de ne faire à peu près que la chronique de ce qui s'est passé de plus intéressant jusqu'à ce jour, m'efforçant d'être le moins long possible.

Mr. Lelièvre est le premier curé de la paroisse qui ait laissé par écrit les actes des délibérations de la fabrique, suivant une ordonnance de Mgr. Hubert. On voit par ces actes que l'usage était, au commencement de son *temps* et peut être avant lui, lorsqu'il s'agissait d'élire un

marguillier, de faire d'abord une assemblée de la paroisse à la salle publique, où l'on choisissait trois candidats ; puis, le jour de l'an, pendant la messe, et après l'évangile on procédait par scrutin à l'élection du nouveau marguillier. Ceci se fit pour la dernière fois à l'élection de Charles Tremblay, en 1793. L'usage d'élire un quatrième marguillier, qui se conserve encore aujourd'hui, remonte à l'année 1816.

Le 6 Novembre de l'année 1791, à sept heures et trois quarts du soir, il y eut à la Baie un fort tremblement de terre dont quelques effets se firent sentir les jours suivants. Tout le monde était rempli d'effroi, et M. Lelièvre recommanda le jour de la Conception une grand'messe pour apaiser la colère de Dieu qui s'était manifestée, dit-il, par ce tremblement de terre. De semblables secousses se renouvellent souvent dans cette côte du nord, et encore cette année deux tremblements assez forts se sont fait sentir. Le terrain montueux du comté de Charlevoix pourrait peut-être fournir au naturaliste des données pour expliquer les faits, s'il est vrai surtout, comme on l'a prétendu, je crois, l'année dernière, qu'il existe des traces d'un volcan vers la Baie d'Hudson.

C'est Mr. Lelièvre qui, comme on l'a déjà dit, fit agrandir l'église et faire la sacristie. Dès 1804, il avait consulté, sur la manière de procéder, Mgr. Plessis qui lui conseilla de suivre la marche légale. Il le fit, mais il y eut pendant près de dix ans une forte opposition de la part des habitants du haut de la paroisse qui paralysa tout. Ces habitants, dont une grande partie appartient aujourd'hui à la paroisse de St. Urbain, voulaient la faire placer à plus d'une lieue dans les terres sur une jolie élévation, connue sous le nom de Coateau Fortin. C'est pour empêcher cela, qu'au lieu de démolir toute l'église bâtie par M. Chaumont et rebâtir en neuf, on fit une allonge qui coûta bien plus que la partie conservée. (A continuer.)

## L'ABEILLE.

“ Forsan et hæc olim meminisse juvabit. ”

QUÉBEC, 6 DÉCEMBRE 1859.

Un des journaux de la ville rapportait l'autre jour, que Lamartine pleura en voyant que l'imprimeur avait rendu ridicule un de ses plus beaux vers, par le changement d'une seule lettre. Ah ! si les rédacteurs de *l'Abelle* avaient la sensibilité du poète, que de pleurs et de gémissements ! Pour moi, quand je songe au peu d'impression que font maintenant sur mon esprit les fautes nombreuses qui se glissent dans nos colonnes, je me crois tombé dans l'endurcissement. En effet,

quelle âme sensible (je parie que l'on va mettre *âme*) ne fondrait pas en larmes à la vue d'une phrase comme celle-ci : “ L'Egypte a bien voulu faire parvenir, à travers les siècles, des échantillons de sa *lave*, — lisez : *cadavres* ; ou encore : “ C'était une *bête exaltée* ” — *tête* ; “ Monsieur est *prêtre abrégé* ” — *agrégé*, et une foule d'autres qui nous jettent dans des trances continuelles et nous font presque hair le nom de Guttemberg. Il n'y a pas jusqu'à la langue de Virgile que l'on ne poursuive à coup de barbarismes ; c'est ainsi que dernièrement encore on pouvait lire avec horreur, UNIQUE SUUM pour CUIQUE SUUM.

—Mettre des errata ! — Hélas ! comme l'a dit quelqu'un, il faudrait élever ces errata à la seizième puissance, avant de pouvoir les mettre hors la portée des incorrections : non, — à mon idée il n'y a qu'un seul remède, c'est de mettre en pratique la philosophie du “ Petit bonhomme ” de la Chanson :

Tranquillement je laisse faire  
Ce que je ne puis empêcher

Je prie aussi nos correspondants et nos lecteurs d'adopter ce système, le seul qui puisse leur offrir quelque consolation, au milieu de vandalisme qu'on exerce sur notre belle langue ; et si quelquefois ils se trouvent remplis d'une sainte colère, et prêts à éclater, qu'ils se rappellent l'héroïsme déployé par les rédacteurs, et cette pensée ne manquera pas de faire naître dans leur âme une douce résignation.

## NÉCROLOGIE.

Le révérend M. Béland, curé de St. Antoine de Tilly depuis 1847, est mort presque subitement d'une maladie de cœur lundi à onze heures et quart de la matinée. Il n'a eu que le temps d'être administré. Il était âgé de 59 ans 6 mois, et comptait 36 ans de prêtrise. Il était de l'association des trois messes, de la caisse Saint-Michel, et de la congrégation du Petit Séminaire de Québec.

## CHRONIQUE LOCALE.

Eh ! bien, confrères, qu'y a-t-il de nouveau parmi nous ? . . . Avez-vous entendu parler de la Société-Laval ? On dit qu'elle a fait ses élections, et qu'elle jure ses grands dieux de ne plus reposer sur ses lauriers. Puisse-t-elle rester toujours digne de son glorieux passé. Voici le résultat de la dernière élection.

MM. L. N. Cinq-Mars, *Président réélu*.

L. Lambert, *Vice-Président*.

L. Gauthier, *Secrétaire*.

A propos de société littéraire, vous savez sans doute que MM. les externes en ont fondé une qui promet d'être très-